



**PROCES VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE
REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DES
ÎLES DE GUADELOUPE
DU 16 juillet 2025**

Le 16 juillet 2025, à neuf heures quinze, les membres du Conseil d'Administration (CA) de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) se sont réunis, sous la présidence intérimaire de M. Jean-Michel ZAMMITE, Vice-Président du CA et Directeur des Outre-mer à l'Office français de la biodiversité (OFB), pour la cinquième réunion de l'année, convoquée par courrier en date du 6 juillet 2025. Conformément au règlement intérieur, la séance s'est tenue en format mixte (présentiel et visioconférence).

Quorum

- Les membres titulaires présents et prenant part aux votes : 15
- Les membres titulaires absents : 15
- Les membres titulaires absents excusés : 2
- Les membres ayant reçu un mandat de représentation : 2
- Autres participants à la réunion ne prenant pas part au vote : 4
 - M. Marc GAYOT, chef du service conservatoire botanique,
 - Mme Marine MARIE-CHARLOTTE, chef du service ingénierie de projets,
 - M. Julien GERARD, chef du service animation, sensibilisation et communication
 - Mme Valérie SAMUEL-CESARUS, élue régionale,

Pouvoirs reçus : Mme Marie-Luce PENCHARD, Mme Maggy DULORME.

Le quorum a été atteint après vérification de la participation en ligne.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer car les conditions sont réunies et le quorum est atteint.

Le secrétariat administratif est assuré conjointement par l'assistante administrative et le gestionnaire RH et comptabilité.

Le Président par intérim, M. Jean-Michel ZAMMITE préside le Conseil d'Administration.

Le Président par intérim présente l'ordre du jour :

Pour délibération :

1. Élection de la Présidence de l'ARB-IG
2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 février 2025

Point d'information :

3. Liste des contrats et conventions conclus depuis le dernier CA

POINT N°1 : ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

En introduction, **M. Jean-Michel ZAMMITE** rappelle que la modification des statuts de l'ARB-IG a entraîné une évolution des représentants régionaux (passés de 8 à 7 représentants). La Région a dû redésigner ses représentants ce qui a mécaniquement conduit à la perte du siège de Présidente par Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO et à la tenue d'une nouvelle élection.

Avant l'ouverture officielle de l'appel à candidature, **le Président par intérim** invite les membres du Conseil à s'exprimer s'ils le souhaitent. Aucune demande de prise de parole n'est formulée.

Il est ensuite proposé de procéder à un vote à bulletin secret. Les membres du CA ne demandant pas la mobilisation de cette option, il propose que le vote se déroule à main levée. Aucune opposition n'étant exprimée, **le Président par intérim** annonce que le vote aura lieu selon cette modalité, y compris pour les membres en visioconférence.

Il lance ensuite l'appel à candidatures. **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO** est l'unique candidate à la présidence. Elle fait le bilan de son action à la Présidence de l'ARB-IG et rappelle que l'Agence, bien que jeune (créée en 2021, opérationnelle en 2022), s'inscrit dans un réseau de 12 agences régionales de la biodiversité, dont 8 sont des établissements publics de coopération environnementale. Deux sont ultramarines : Guadeloupe et Réunion.

Elle souligne la visibilité croissante des ARB, notamment lors des récentes rencontres à Marseille et du séminaire technique Outre-mer de l'OFB, ainsi qu'une première réunion avec la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER.

Elle indique que les ARB sont des structures de gouvernance partagée entre Région, OFB, État, Département, et parfois les agences de l'eau. Elles apportent une plus-value concrète aux territoires, notamment pour les petites collectivités via des dispositifs comme les Atlas de la biodiversité communale et « Territoires engagés pour la nature ».

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO met en avant les réalisations majeures en trois ans :

1. Le projet « Planète revisitée » avec restitution prévue en décembre.
2. L'agrément du Conservatoire botanique, obtenu en deux ans.
3. La mise en place de l'Observatoire régional avec premiers indicateurs.
4. Le développement du pôle d'action citoyenne et de mobilisation.

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO insiste sur la collaboration continue avec les membres fondateurs (Département, Région, OFB, État) et les partenaires institutionnels (Office de l'eau, Parc national, Conservatoire du littoral, ONF), qui ont soutenu l'agence dès sa première année difficile.

Elle annonce la révision de la feuille de route pour la période 2026–2029, avec une consultation du Conseil d'administration prévue en octobre.

Arrivée de M. David MONTOUT

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO exprime sa fierté envers les équipes de l'agence, dirigées par Mme Kanell AMBROISE et M. Marc GAYOT, et réaffirme son engagement à poursuivre le travail collectif.

Elle souligne que les projets portés par l'ARB-IG contribuent au rayonnement national de l'archipel, qui attire l'attention des instances nationales.

Elle partage une donnée majeure en cours de publication : les Outre-mer abriteraient 85 % de la biodiversité française, renforçant l'importance stratégique de l'ARB-IG.

Modalités de vote : à défaut de demande de scrutin secret, il est procédé à un vote à main levée.

| Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe | | |
|---|---------------------------------|----------------------------|
| Structures | Titulaires | Suppléants |
| ETAT | Thierry SABATHIER | Danny LAYBOURNE |
| Conseil Régional | Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO | Corine PETRO |
| | Patricia BAILLET | Aurélié BITUFWILA |
| | Sheila RAMPATH | Valérie SAMUEL-CESARUS |
| | Sylvie DAGONIA | Josette BOREL-LINCERTIN |
| | David MONTOUT | Camille PELAGE |
| | Patrick DOLLIN | Loïc TONTON |
| | Jean-Marie PILLI | Jim LAPIN |
| Conseil Départemental | Ferdy LOUISY | Jean-Philippe COURTOIS |
| | En cours de remplacement | Encours de remplacement |
| EPCI | Fabrice JASARON (CANGT) | Loïc TONTON (CARL) |
| | Adrien BARON (CANBT) | Thierry ABELLI (CAGSC) |
| | Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX) | Géraldine BASTARAUD (CCMG) |
| OFB | Marion OLAGNON | Laurie HEC |
| | Jean-Michel ZAMMITE | Fabien BARTHELAT |
| Commune siège ARB | André ATALLAH | Franck PERAIN |
| PNG | Leslie VEREPLA | Sophie BEDEL |
| ONF | Mylène MUSQUET | Matthieu FELLMANN |
| CDL | Médhy BROUSILLON | Marion GESSNER |
| Grand Port Maritime | Marie-Luce PENCHARD | Hélène POLIFONTE |
| Office de l'eau | Isabelle AMIREILLE-JOMIE | Marianne GRANDISSON |
| Associations agréées pour la protection de l'environnement | Claudie PAVIS | Alice PICAN |
| | Encours de remplacement | Pauline COUVIN |
| FD Chasseurs Guadeloupe | Patrick PHILIS | Claude JERSIER |
| CCI/CTIG | Franck CHAULET | Didier COFFRE |
| Chambre d'agriculture | Patrick SELLIN | Harry RUPAIRE |
| Comité des pêches | Charly VINCENT | Bruno MARCEL |
| Personnalité qualifiée | Maguy DULORMNE | Sarra GASPARD |
| Représentant du personnel | Malik HIPPON | Darlionei ANDREIS |
| | Elodie LAPILUS | Lilian COSTA PROCOPIO |
| En visioconférence | 15 Titulaires + 3 Suppléants | |
| En présentiel | 0 Titulaire + 0 Suppléant | |
| Représenté (pouvoir) | 2 Titulaires + 0 Suppléant | |

- *Nombre de membres votants : 20*
- *Ne prend pas part au vote : 0*
- *Pour : 20*
- *Contre : 0*
- *Abstentions : 0*

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO est élue à l'unanimité des suffrages exprimés et proclamée Présidente du Conseil d'Administration de l'ARB-IG.

À l'issue de l'élection, **M. Jean-Michel ZAMMITE**, président par intérim, transmet officiellement la conduite de la séance à **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO**, nouvellement réélue à la présidence de l'Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe. Il indique qu'il reprend sa fonction de vice-président et adresse ses salutations à la nouvelle présidente.

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO prend la présidence de séance et annonce l'ouverture du deuxième point inscrit à l'ordre du jour, relatif à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 5 février 2025, suivi des questions diverses.

POINT N°2 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2025

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2025, adressé avec la convocation, est soumis au vote par la Présidente. Aucune observation n'étant formulée, il est procédé au vote.

| Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe | | |
|---|---------------------------------|----------------------------|
| Structures | Titulaires | Suppléants |
| ETAT | Thierry SABATHIER | Danny LAYBOURNE |
| Conseil Régional | Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO | Corine PETRO |
| | Patricia BAILLET | Aurélie BITUFWILA |
| | Sheila RAMPATH | Valérie SAMUEL-CESARUS |
| | Sylvie DAGONIA | Josette BOREL-LINCERTIN |
| | David MONTOUT | Camille PELAGE |
| | Patrick DOLLIN | Loïc TONTON |
| | Jean-Marie PILLI | Jim LAPIN |
| Conseil Départemental | Ferdy LOUISY | Jean-Philippe COURTOIS |
| | En cours de remplacement | Encours de remplacement |
| EPCI | Fabrice JASARON (CANGT) | Loïc TONTON (CARL) |
| | Adrien BARON (CANBT) | Thierry ABELLI (CAGSC) |
| | Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX) | Géraldine BASTARAUD (CCMG) |
| OFB | Marion OLAGNON | Laurie HEC |
| | Jean-Michel ZAMMITE | Fabien BARTHELAT |
| Commune siège ARB | André ATALLAH | Franck PERAIN |
| PNG | Leslie VEREPLA | Sophie BEDEL |
| ONF | Mylène MUSQUET | Matthieu FELLMANN |
| CDL | Médhy BROUSILLON | Marion GESSNER |
| Grand Port Maritime | Marie-Luce PENCHARD | Hélène POLIFONTE |
| Office de l'eau | Isabelle AMIREILLE-JOMIE | Marianne GRANDISSON |
| Associations agréées pour la protection de l'environnement | Claudie PAVIS | Alice PICAN |
| | Encours de remplacement | Pauline COUVIN |
| FD Chasseurs Guadeloupe | Patrick PHILIS | Claude JERSIER |
| CCI/CTIG | Franck CHAULET | Didier COFFRE |
| Chambre d'agriculture | Patrick SELLIN | Harry RUPAIRE |
| Comité des pêches | Charly VINCENT | Bruno MARCEL |

| | | |
|-----------------------------------|----------------|-----------------------|
| Personnalité qualifiée | Maguy DULORMNE | Sarra GASPARD |
| Représentants du personnel | Malik HIPPON | Darlionei ANDREIS |
| | Elodie LAPILUS | Lilian COSTA PROCOPIO |

| | |
|----------------------|------------------------------|
| En visioconférence | 15 Titulaires + 3 Suppléants |
| En présentiel | 0 Titulaire + 0 Suppléant |
| Représenté (pouvoir) | 2 Titulaires + 0 Suppléant |

Résultat du vote :

- **Pour : 20**
- **Nombre de votants : 20**
- **Ne prend pas part au vote : 0**
- **Contre : 0**
- **Abstentions : 0**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

À l'issue du vote des deux points inscrits à l'ordre du jour, la Présidente propose, en l'absence de questions complémentaires, de poursuivre la séance en abordant les points relevant des informations diverses.

Elle indique qu'un récapitulatif des engagements contractuels et conventionnels conclus depuis le dernier Conseil d'administration est disponible à titre informatif, et invite **M. Marc GAYOT**, à présenter les éléments relatifs aux contrats, conventions et transactions intervenus sur la période.

POINT N°3 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

3.1 Point d'information sur les contrats et conventions

En conformité avec le devoir d'information sur le suivi des engagements contractuels et partenariaux de la structure, **M. Marc GAYOT**, en sa qualité de directeur-adjoint et en l'absence de Mme AMBROISE, procède à une présentation des principales conventions et marchés récemment conclus ou notifiés :

- 17/02/2025 : convention d'adhésion au Service social de prévention ;
- 17/02/2025 : contrat d'adhésion à la médecine de prévention (CDG) ;
- 05/2025 : convention de dotation du Conservatoire botanique (376 600 €), versements 70 % puis 30 % ;
- 26/05/2025 : convention de coopération OFB-Conservatoire (41 000 €), 50 % à la signature et 50 % au solde ;
- 18/05/2025 : notification d'un marché de leasing pour un second véhicule (durée 4 ans) ;
- 01/06/2025 : notification du marché d'entretien des locaux (30 mois).

3.2 Échanges avec les administrateurs

La Présidente évoque les ABC de la Biodiversité : 24 communes sur 32 sont engagées en Guadeloupe et l'objectif est d'atteindre une couverture de 100 % des communes. Elle rappelle que l'ARB-IG est, à ce jour, le seul territoire ultramarin à déployer le dispositif « Territoires engagés pour la nature », parallèlement au déploiement d'« Entreprises engagées pour la nature ». Ces dispositifs fournissent de l'ingénierie et facilitent l'accès aux financements (ex. BestLIFE 2030 décliné par l'OFB).

Mme Sheila RAMPATH suggère d'articuler l'accompagnement avec les EPCI et propose des présentations en amont des conseils communautaires afin d'informer l'ensemble des élus des dispositifs et modalités d'appui.

La Présidente donne la parole à **Mme Marine MARIE-CHARLOTTE**, cheffe de pôle appui aux collectivités, afin de préciser les modalités de rencontres prévues avec les communes et EPCI.

Mme Marine MARIE-CHARLOTTE indique qu'un calendrier de rencontres est en cours d'élaboration, avec une programmation envisagée entre le dernier trimestre 2025 et le début de l'année 2026. Elle précise que les invitations seront transmises prochainement aux collectivités concernées.

Mme Sheila RAMPATH interroge sur la possibilité d'organiser ces rencontres avant le mois de mars 2026, compte tenu du contexte électoral qui mobilisera fortement les communes au premier trimestre.

Mme Marine MARIE-CHARLOTTE confirme que la priorité est donnée à une organisation en fin d'année 2025, afin d'éviter les contraintes liées aux échéances électorales. Elle ajoute que des ajustements seront possibles en fonction des disponibilités des collectivités.

Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO rappelle que l'ARB-IG répond systématiquement aux sollicitations des communes et que l'objectif demeure une couverture intégrale du territoire par les dispositifs nationaux. Elle souligne que l'agence apporte un appui structuré en ingénierie et en accompagnement, permettant aux collectivités d'accéder à des financements et de porter des projets ambitieux.

Mme Sheila RAMPATH propose que des présentations soient organisées en amont des conseils communautaires, afin d'informer les élus des dispositifs disponibles et de favoriser leur appropriation.

La Présidente **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO** accueille favorablement cette suggestion et indique qu'un point sera fait avec la direction générale et les chefs de pôles pour établir un calendrier de participation aux instances communautaires.

Mme Sheila RAMPATH tient à saluer l'élection de Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO à la présidence de l'Agence. Elle souligne la qualité du travail accompli au cours de la précédente mandature et exprime sa confiance dans la continuité des actions engagées, avec l'équipe actuelle et les nouveaux membres du Conseil d'administration. Elle adresse ses félicitations et souhaite un bon travail collectif à l'ensemble des administrateurs.

La Présidente informe également les membres du Conseil qu'un séminaire technique Outre-mer à destination des élus est envisagé au niveau national, sous l'égide de l'OFB, à la date du 21 novembre 2025. Ce séminaire, dont le parrainage sénatorial a été confirmé par M. Dominique THEOPHILE, pourrait se tenir au Sénat.

La thématique proposée portera sur l'intégration des enjeux de biodiversité dans les programmes électoraux. **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO** rappelle qu'en 2020, moins d'un tiers des candidats avaient inclus un volet environnemental dans leur projet, et souligne l'intérêt d'accompagner les élus et candidats dans la formulation de propositions concrètes, en lien avec les dispositifs existants.

Mme Isabelle AMIREILLE-JOMIE adresse ses félicitations à **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO** pour sa nomination à la présidence de l'ARB-IG. Elle souligne que les propositions formulées témoignent d'une ambition forte et constante, portée par la Présidente, en faveur de l'évolution du secteur de la biodiversité en Guadeloupe.

Elle insiste sur la valeur de l'expertise personnelle et des compétences de **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO**, ainsi que sur sa volonté affirmée de préserver la richesse écologique du territoire.

Mme Isabelle AMIREILLE-JOMIE rappelle que les dispositifs proposés aux communes et EPCI, accompagnés d'un appui en ingénierie, constituent une opportunité concrète pour les collectivités. Elle partage son expérience d'élue locale, en soulignant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de projets, souvent liées à un manque de visibilité sur les ressources disponibles. Elle appelle à une démarche proactive de l'Agence pour aller à la rencontre des collectivités et leur présenter les dispositifs mobilisables.

Elle évoque également l'importance d'impliquer le secteur de l'Éducation nationale dans les démarches de sensibilisation et de préservation de la biodiversité.

Enfin, elle exprime son souhait de recevoir l'ensemble des informations utiles dès qu'elles seront disponibles, afin de pouvoir s'organiser et contribuer activement au déploiement des projets portés par l'ARB-IG, tant à l'échelle locale que dans une perspective plus globale.

La Présidente remercie **Mme Isabelle AMIREILLE-JOMIE** pour son intervention précédente et souligne une proposition formulée par cette dernière lors des Rencontres Biodiversité Territoires (RBT) de l'OFB : organiser une journée annuelle de cohésion entre les partenaires institutionnels œuvrant dans le domaine de la biodiversité. Cette suggestion a été transmise à **Mme Kanell AMBROISE**, Directrice de l'ARB-IG, qui a exprimé son accord pour envisager la mise en œuvre d'un tel événement. La Présidente indique que cette initiative pourrait favoriser l'émergence de nouveaux projets collaboratifs et associera l'ensemble des partenaires et membres fondateurs.

Elle donne ensuite la parole à **M. Médhy BROUSSILLON**, représentant du Conservatoire du littoral.

M. Médhy BROUSSILLON souligne l'intérêt des ABC en tant qu'outils de mobilisation et de diagnostic, utiles à l'élaboration de plans de gestion fidèles à la réalité du terrain, y compris en milieux urbains. S'agissant du dispositif « Entreprises engagées pour la nature », il propose de mettre en relation l'ARB-IG avec des entreprises déjà mobilisées (ex. Jarry, Marie-Galante) en vue de consolider leur engagement.

La Présidente remercie **M. Médhy BROUSSILLON** pour son intervention et enchaîne sur une actualité nationale : sa participation aux célébrations des 50 ans du Conservatoire du littoral à Rochefort, en sa qualité d'administratrice au Conseil des rivages d'Amérique. Elle rapporte que la présidente du Conservatoire, **Mme Agnès LANGEVIN**, a exprimé des regrets quant à la faible visibilité accordée aux actions ultramarines lors de cet événement.

Elle rappelle que les territoires ultramarins représentent environ un tiers des surfaces préservées par le Conservatoire du littoral, soit plus de 70 000 hectares, et insiste sur la nécessité d'une représentation renforcée dans les instances nationales.

La Présidente aborde ensuite les conclusions du rapport de la commission d'enquête sénatoriale « Barreau-Labarthe », qui préconise une restructuration des opérateurs de l'État, notamment une fusion entre l'Office français de la biodiversité (OFB), les parcs nationaux et le Conservatoire du littoral.

Elle indique avoir co-signé, avec le Directeur général de l'OFB, M. Olivier THIBAUT, un courrier adressé aux présidences du Conservatoire du littoral et des parcs nationaux, exprimant clairement que l'OFB n'est pas demandeur de ces fusions. Elle insiste sur la spécificité des missions et expertises de chaque opérateur, et sur l'importance de préserver leur ancrage territorial, en particulier en milieu rural.

Elle rappelle que l'OFB, établissement jeune issu d'une fusion récente, a mis plusieurs années à stabiliser son fonctionnement interne, et qu'une nouvelle restructuration serait contre-productive. Elle précise qu'un courrier est en cours de rédaction à destination des administrateurs du Conseil d'administration de l'OFB pour réaffirmer cette position.

La Présidente informe également avoir co-signé deux tribunes : l'une portée par le Conservatoire du littoral, publiée dans Le Monde, et l'autre à paraître, portée par les parcs nationaux, en faveur du maintien de leur identité institutionnelle.

Enfin, elle alerte les membres du Conseil sur les risques de déstabilisation liés aux préconisations du rapport, qui propose de regrouper les opérateurs sous un secrétariat général interministériel de la transition écologique, chargé de leur gestion administrative et stratégique. Elle conclut en appelant à la vigilance face aux évolutions à venir, qui pourraient fragiliser les équilibres institutionnels récemment acquis.

La Présidente informe les membres du Conseil avoir suivi avec attention le discours du Premier ministre relatif à la feuille de route pour la loi de programmation des finances. Elle souligne que les préconisations issues de la commission d'enquête sénatoriale, bien que non détaillées, semblent constituer une base de travail pour l'élaboration de cette loi. Elle appelle à une vigilance renforcée et à une mobilisation collective dans les semaines à venir.

Elle réaffirme son soutien aux opérateurs concernés l'OFB, le Conservatoire du littoral et les parcs nationaux et insiste sur la nécessité de maintenir la cohésion entre les acteurs de la biodiversité, dans un contexte marqué par des échéances électorales majeures à partir de 2026.

La Présidente rappelle que les économies d'échelle attendues par les restructurations proposées sont minimales au regard des montants évoqués (540 millions d'euros sur plusieurs années), et que les fonctions supports seraient les principales concernées.

Elle précise que l'ADEME fait l'objet de propositions de démembrement, et que ces orientations suscitent de nombreuses discussions au niveau national depuis la publication du rapport le 3 juillet 2025.

Mme Leslie VEREPLA prend la parole pour remercier la Présidente et exprimer son inquiétude face aux contradictions entre les préconisations du rapport sénatorial et celles du rapport de l'IGEDD, qui recommandait récemment le renforcement des conventions de rattachement entre les parcs nationaux et l'OFB. Elle souligne l'importance de préserver les

spécificités de chaque opérateur et appelle à une solidarité renforcée entre les acteurs de la biodiversité.

Mme Marianne GRANDISSON s'associe aux félicitations adressées à la Présidente et salue son engagement et sa ténacité. Elle souligne les difficultés inhérentes à l'action publique et exprime sa confiance dans la capacité de **Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO** à faire avancer les projets. Elle rappelle son implication au sein du Comité national Inondations et du Comité de l'eau et de la biodiversité, ainsi que son mandat d'élue à Sainte-Anne.

La Présidente évoque les actions menées à Sainte-Anne, notamment dans le cadre de l'ABC et du partenariat avec le Conservatoire du littoral. Elle propose de renforcer la collaboration sur la gestion des mares, la commune en comptant entre 800 et 900. Elle annonce qu'elle reviendra vers **Mme Marianne GRANDISSON** avec des propositions concrètes à présenter à la municipalité.

Mme Marianne GRANDISSON confirme son intérêt pour cette démarche, en sa qualité de vice-présidente de la Communauté d'agglomération Riviera du Levant (CARL), en charge de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation).

M. Médhy BROUSSILLON intervient pour prolonger les réflexions sur la rationalisation des opérateurs. Il souligne que cette question revient régulièrement et qu'elle est souvent motivée par des impératifs budgétaires, mais aussi par une volonté de simplification. Il propose de renforcer la lisibilité des actions menées par les opérateurs, en les présentant comme une équipe aux compétences complémentaires œuvrant pour une même politique publique.

Mme Claudie PAVIS prend ensuite la parole pour signaler la publication récente d'un décret limitant les prérogatives de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), notamment en imposant la prise en compte des priorités de l'État dans l'analyse des dossiers. Elle exprime son inquiétude face à une tendance générale à la mise sous tutelle des institutions, qu'elle juge préoccupante tant sur le plan démocratique que sur celui de l'efficacité territoriale.

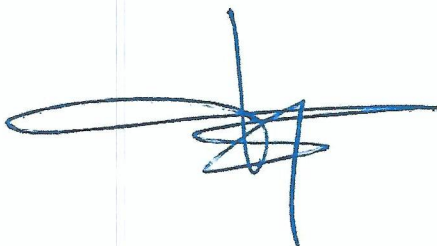
La Présidente demande s'il y a des questions supplémentaires. En l'absence de demande de parole, elle conclut en indiquant que le CA du jour est valablement terminé.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 12 h 30.

Annexe : Liste des membres du CA (présents, représentés, excusés) – cf. feuille d'émargement.

Fait à Gourbeyre, le 08 octobre 2025.

La présidente du Conseil d'administration de l'ARB-IG



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO